

L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)

 **1 Jour** (7h30)

Tarifs

- 500 €TTC** pour les membres du CESAM.
- 600 €TTC** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
- 900 €TTC** pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Roger DUCHAMP • RD Consultancy Services

Session

17 octobre 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Formation de niveau 3 nécessitant une connaissance des mécanismes de base de ce type d'assurance qui ne seront pas repris lors de cette formation. Le suivi préalable de la formation niveau 1 et 2 est recommandé. Cette formation n'est pas accessible aux débutants.

Objectifs opérationnels

- Élargir le domaine de compétence des souscripteurs et gestionnaires de sinistre spécialisés dans l'assurance des bateaux de plaisance du particulier.
- Connaître l'environnement commercial et juridique des yachts de moins de 24 mètres à usage privé dans le cadre de flottes, ou commerciaux (NUC).
- Connaître la couverture de responsabilité de l'affréteur (commercial) et du locataire/skipper (à usage privé) de ces navires de plaisance de moins de 24 mètres.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

LES BATEAUX DE PLAISANCE DE MOINS DE 24 MÈTRES, LES FLOTTES, LES NUC, LES BATEAUX DE COURSE, LA NAVIGATION AUTOUR DU MONDE ET LES VIEUX GRÉMENTS.

L'assurance des flottes de bateaux de plaisance et location sans skipper

- Permis, brevets et permis d'armement pour la location privée ou commerciale.
- Les navires/NUP, NUF, NUC, NAC, RIF.
- La location des voiliers et bateaux à moteur.
- Le cas des flottes de jets skis.

L'assurance des bateaux de course

- Les critères de souscription.
- La prévention.
- La souscription.

L'assurance des bateaux autour du monde

- Les critères de souscription.
- Les zones et périodes de navigation.

L'assurance des vieux gréments

Les responsabilités du locataire de bateau à usage de loisir

Les NUC - Les Navires à Usage Commercial

- Le cadre juridique.
- La réglementation technique – La Division 241.
- Les polices Corps et RCPNM.
- L'assurance de l'affréteur de NUC.